



### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**

3.1 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2024

### **4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

4.1 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE FORFAITAIRE RELATIVEMENT À L'ACCÈS AUX RESSOURCES JURIDIQUES DU CABINET BÉLANGER SAUVÉ POUR 2025

4.2 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CABINET BÉLANGER SAUVÉ À TITRE DE PROCUREUR DE LA MUNICIPALITÉ DEVANT LA COUR MUNICIPALE À LA MRC DE D'AUTRAY POUR 2025

4.3 ACQUISITION – LOT 6 192 380 SITUÉ AU 2711 RUE BUTEAU

4.4 AUTORISATION – SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LE CSSS

4.5 AUTORISATION DE SIGNATURE AU COMPTE BANCAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

4.6 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS À POSTES CANADA

4.7 MISE À JOUR DE LA PROGRAMMATION DE LA TECQ 2019-2023

4.8 DÉPÔT – REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS ET DE LA DÉCLARATION DE MISE À JOUR DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

4.9 DATE DE FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE CONGÉ DES FÊTES 2024

4.10 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2025

4.11 NOMINATION D'UNE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

4.12 POSITION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY SUR LA PROPOSITION DE MISE EN COMMUN DE L'ARÉNA JOANNIE ROCHETTE

4.13 AUTORISATION DE PASSAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES MUNICIPALES

4.14 ADOPTION RÈGLEMENT #723-24 *RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS*

### **5. FINANCES**

5.1 ADOPTION DES COMPTES

5.2 DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER DES ÉTATS COMPARATIFS AVEC PRÉVISIONS

### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**



## **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2024**

### **7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU**

7.1 PROLONGATION DU CONTRAT DE NORDIKEAU POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS RELATIFS À L'EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

### **8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

9.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 724-24 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 288-90 AFIN DE MODIFIER SON RÈGLEMENT SUR LES LOGEMENTS ADAPTÉS

9.2 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 721-24 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 288-90 AFIN D'AJOUTER L'USAGE H-III DANS LA ZONE R-5

9.3 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 722-24 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 288-90 AFIN DE PERMETTRE LA TOILE DE POLYTHÈNE (PVC) COMME MATÉRIEL DE REVÊTEMENT POUR CERTAINS USAGES

### **10. LOISIRS ET CULTURE**

10.1 DEMANDE DE REMBOURSEMENT SELON LA POLITIQUE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

### **11. DIVERS**

### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sébastien Demers  
Directeur général et greffier-trésorier